



Info transmission de documents

Par caleo

Bonjour,

Je souhaite savoir si un principal de collège a le droit de transmettre des documents tels que : un courrier que je lui ai adressé et un accord financier du fond social des collégien, au père de mon fils qui s'en ai servi en justice (JAF). Si possible avec les lois, arrêtés, circulaires de référence....

Merci par avance pour votre réponse.

Cordialement
caleo

Par mimi493

Si ça concerne la scolarité de votre fils, si c'est dans son dossier, je pense que oui